



Droit de paternité (comment enlever le droit de paternité)

Par **marmotte29**, le 22/02/2009 à 19:00

Bonjour, C'est fait très longtemps que j'ai une question en tête, mais je ne sais pas comment la résoudre. **Comment faire pour enlever le droit de paternité** à un père qui n'a jamais rien fait pour son enfant ? (Ma mère a divorcé, il y a plus de 20 ans maintenant). Il y a 6 ans de ça, je suis allée voir un avocat gratuitement au palais de justice, en lui expliquant le problème, il ne m'a jamais donné de nouvelles bien déçu j'ai laissé tomber les recherches, maintenant j'ai encore plus cette question dans la tête alors, comment faire ? S'il vous plaît
Merci d'avance
Cordialement

Par **BOOBAA59**, le 24/02/2009 à 10:46

Bonjour, Si le père a reconnu l'enfant à la naissance, ça risque d'être difficile. A moins de soumettre un test de paternité au père et à l'enfant, si il est prouvé que cet homme n'est pas le père biologique de l'enfant, il y a peut-être une chance.